

attestation n° 042D

émise le : 18 mai 2016

valable jusqu'au : 18 mai 2018

selon le dossier technique n° PPF/062-2.ac1

L'entreprise soussignée,

**DAVID et FILS - Route de Charly - BP 18 - 02310 VILLIERS SAINT-DENIS**

signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

□ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme labellisée et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

□ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'

**ADEME**



- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

□ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'**OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

**Pour sa gamme :**

**MIXTHERM : fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes mixtes bois-aluminium**

Ouverture : à la française ou oscillo-battant. Gamme à recouvrement. Jeu entre ouvrant et dormant : 12 mm

**Appui bois avec nez rapporté en aluminium. Sans soubassement.**

Essence en carrelés lamellés collés et/ou aboutés non traités et purgés d'aubier : **CHENE**

**Triple joint : 2 joints sur ouvrant (central et recouvrement intérieur) + 1 joint sur dormant**

Ouverture à la française : 1 à 3 vantaux. Ouverture OB : 1 à 2 vantaux

Nombre de vantaux	1	2	3
Hauteur tableau maxi	2,15 m	2,15 m	2,15 m
Largeur tableau maxi	0,80 m	1,60 m	2,40 m

Epaisseur ouvrants (mm)	68mm sur bois + 15mm d'aluminium
Epaisseur dormants (mm)	68mm sur bois + 15mm d'aluminium
Plage d'épaisseur du vitrage (mm)	28mm à 34mm

Normes de référence	Evaluation	Conform
NF P 23305 : spécifications techniques fenêtres, porte-fenêtres et châssis fixes en bois.	Examen sur plans et descriptifs.	OUI
NF EN 13307-1 et XP CEN/TS 13307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Chêne : produit sous certificat CTB-LCA pour une classe de service 3.	OUI
XP P 20-650 parties 1 et 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles men. – Pose vitrage en atelier	Examen sur plans et descriptifs.	OUI
FD P 20-651 : Durabilité des éléments et ouvrages en bois	<b>Chêne (purgé d'aubier)</b> : naturellement durable pour classe d'emploi 3.2. Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.	OUI
NF DTU 36.5 partie 3 – Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais.	OUI
XP P23308 : ouvrages mixtes avec éléments en bois – spécifications techniques de la liaison mixte	Examen sur plans et descriptifs et rapports d'évaluation du système bois aluminium utilisé.	OUI

### Performances selon NF EN 14351-1 + A2

Classement AEV :	<b>A*3 E*7B V*C3.</b> Rapport n°404/09/258/405	
Forces de manœuvres :	Non-déterminées	
Résistance mécanique (contreventement et torsion statique) :	Non-déterminée	
Résistance à l'ouverture/fermeture répétées :	Non-déterminée	
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Non-déterminée	
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	<b>Satisfaisant à 350N.</b> Rapport n°404/09/258/405	
Performances acoustiques		
Produit	Vitrage	<b>R<sub>A,tr</sub></b>
Porte-fenêtre 2 vantaux 2,18m x 1,45m (HxL) – entièrement vitrée et seuil bois-aluminium	4/20argon/4Fe	<b>27 dB</b> si surface $\leq 2,7m^2$ selon annexe B
	4/18argon/6Fe	<b>32 dB.</b> Rapport n°404/09/249/1
	8/16argon/10Fe	<b>34 dB.</b> Rapport n°404/09/249/2

### Performances Thermo-Optiques : $U_w / S^c_w / Tl_w$

Exemples de performances sur la base du rapport FCBA n° FPF/062 B	Fenêtre 2 vantaux 1,48m x 1,48m (HxL)	Porte-fenêtre 2 vantaux 2,18m x 1,48m (HxL) sans soubassement appui bois-aluminium
$U_g=1,1W/(m^2.K)$ , Intercalaire warm-edge inox	$U_w = 1,5 W/(m^2.K)$	$U_w = 1,5 W/(m^2.K)$
$U_g=1,1W/(m^2.K)$ , intercalaire aluminium	$U_w = 1,6 W/(m^2.K)$	$U_w = 1,6 W/(m^2.K)$

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **18 mai 2016** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site [www.chartes21.com](http://www.chartes21.com) (onglet « Menuiseries21») et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,  
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise  
signataire

